

PAR COURRIEL

Québec, le 15 janvier 2018

Monsieur Martin Saint-Laurent
Ville de Fermont
100, Place Daviault
Case postale 2010
Fermont (Québec) G0G 1J0

**Objet :Projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de
sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont – Questions
complémentaires du 15 janvier 2018 (n^{os} 1)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet
mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire
obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la
commission souhaite recevoir les réponses d'ici le **17 janvier** compte tenu de
l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous
prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p.j.

VILLE DE FERMONT

1. La ville de Fermont enfouit ses matières résiduelles sur la propriété d'Arcelor Mittal à Mont-Wright. Selon la documentation d'Arcelor Mittal, la Ville étudie la possibilité de composter les matières putrescibles et d'augmenter les taux de récupération et de recyclage (DA11.3, annexe L).
 - a. Quel type de certificat d'autorisation détenez-vous de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ?
 - b. Quelles modifications envisagez-vous dans la gestion des matières résiduelles et quels sont les échéanciers de réalisation, le cas échéant ?
 - c. Veuillez nous fournir une carte montrant l'emplacement du lieu d'enfouissement sanitaire à Mont-Wright ainsi que les installations de traitement des eaux de lixiviation.